

**Extrait compte rendu de réunion de CA :
Retranscription des propos de D. Bussereau après Ecoute de
l'enregistrement de la réunion de Saujon du 13 février 2014 :**

Présentation faite par Dominique Bussereau, président du CG17 :

« ...

Vision du président du CG17 : Saujon a beaucoup d'atouts :

- cela se voit par l'augmentation de la population, ville avec de l'espace et proche des grandes villes. On va de Saintes à Saujon en 20mn, on va rapidement à Royan. Donc il est intéressant d'habiter à Saujon car il y a des commerces. Il met en avant la notion d'espace qu'on trouve à Saujon qui met en avant les possibilités de développement, ce qu'il n'y a pas dans les autres communes autour (plus de zones à construire). Le littoral étouffe et a besoin de relais comme Saujon.

- 2^{ème} atout est en terme d'emploi : le centre thermal est important pour Saujon, il favorise l'économie locale.

- Autre force pour Saujon : Rôle que va jouer Saujon dans **l'organisation des transports routiers** où le CG17 s'est beaucoup battu pour avoir la totalité de la RN150 en 4 voies :

- Reste à aménager une zone à Saintes (derrière la base aérienne : Diconche) en agrandissant la rocade (inscrit dans le futur contrat de plan état région)
- mise à 2x2 voies de la RN150

Ce sont des routes nationales mais ce sont le département et la région qui ont majoritairement financé la mise en 4 voies :

- Rn150 de Saintes - Saujon : 55% financé par les collectivités locales (Région et département)
- 45% seulement par Etat

Continuité des aménagements vers l'ouest : éviter que les voitures aillent sur la rocade de Royan au niveau de Leclerc.

Pour la population qui arrive à Saujon en allant vers le Littoral : nécessité d'améliorer les routes **à partir de Saujon vers la côte en :**

- Améliorant la **RN150**
- Améliorant certains tronçons de la **route de Cozes** vers Saujon pour éviter aux gens qui arrivent de Bordeaux de passer par Royan **mais en passant par Saujon** pour aller vers La Palmyre.
- **Autre projet plus compliqué qui engendre des oppositions** qui serait de faire qu'on aille de Royan, Rochefort et la Rochelle, qui serait non plus qu'on passe par St Sulpice et l'Eguille mais par **une nouvelle route qui se débrancherait sur la 4 voies à la sortie est de Saujon, et qui rejoindrait Cadeuil** , pour éviter l'Eguille, le pont sur la Seudre, la route des marais.

Mais cela pose des Problèmes : **les terres agricoles sont impactées par la création des routes à 2 voies (terres amputées)**. Une étude est en cours avec la **Chambre d'Agriculture et le monde agricole pour voir si cela peut se faire sans trop prendre de terres agricoles** au nord de Saujon.

Si on n'y arrive pas : **améliorer la route actuelle au Gua**, reprendre un certain nombre de virages, pour faire un axe roulant permettant d'aller de Saujon au Gua et à Cadeuil dans de meilleures conditions.

Il reste **l'amélioration de l'arrivée sur Royan** :

Médis a beaucoup hésité et a vu des **faisceaux de déviations** autour de Médis dans tous les sens.

- Au sud , derrière Médis, vers Boube
- Faisceau le long de la voie ferrée, au nord de Médis,

Idée qui étaient encore d'actualité il y a quelques jours ou quelques semaines.

La CARA et le département, ont indiqué que la **solution de faire une déviation de Médis n'était pas la bonne** pour des tas de raisons environnementales (protections environnementale, des tas de petites bêtes, etc) et qui engendrerait des courbes, allongerais de 4 à 5 km entre Saujon et Royan.

En accord avec Mme Le Maire de Médis et en accord avec les autres élus, **Ils prônent actuellement une modernisation de la route actuelle.**

A partir de Saujon vers Royan,

- modernisation du centre de Médis,
- isolation phonique pour les habitants de Médis,
- traversée du bourg pour qu'il ne soit pas coupé complètement, par passage souterrain,
- réflexion actuelle de l'aménagement de la RN 150 entre la sortie de Saujon et l'aérodrome, plutôt qu'une déviation.

La population de Médis et les élus du secteur disent à l'état que faire une 4 voies c'est trop coûteux et long à faire. Préférence pour un aménagement et une sécurisation sur place.

→ **Aménagement de la RN150** car créer une nouvelle **4 voies coûte trop cher.**

L'état réfléchit. Proposition du CG17 de solutions moins cher. Si l'état met trop de temps à réfléchir, le CG17 demande à récupérer la route pour la mettre en RD. Ce serait le CG17 qui l'aménagerait, avec la participation de la CARA et de la ville de Médis pour la traversée de Médis pour son financement.

. - **Entrée de Royan : Royan 2 (Leclerc)** est sur Royan et en face (côté Belmont), c'est la commune de Médis.

Il va être proposé / CG17 un dispositif novateur avec :

- un très grand rond point circulaire à la sortie de l'aérodrome (1^{er} rond point)
- Au feux de Leclerc, pour son entrée : 2^{ème} rond point
- Après Leclerc, face à l'école Ste Marie-St Jean Baptiste, 3^{ème} rond point. Mais attention, problème avec l'état car il s'agit d'un bois classé. Faut prendre un peu d'espace sur ce bois pour faire un grand rond point : Difficultés à venir.
- 4^{ème} rond point : Au niveau de l'entrée de Royan, agrandissement du rond point existant.

Ce sera un **investissement rapide** avec participation croisées et **propositions** qui seront faites aux commune **aussitôt les élections.**

Saujon devient un carrefour de desserte important pour le Pays Royannais.

Le TGV : Projet datant de 2002-2003 : présentation d'un projet dont Ségolène Royale, présidente de Région, était contre de puis 10 ans.

Le TGV devait au départ passer par St Jean d'Angely et Niort car cela faisait 39km de moins mais le département des Deux-sèvre était contre.

En 2013, modification du projet avec les 2 conseil généraux : le CG16 et CG17 ont proposé à l'état et à la région un passage du TGV par Angoulême – Cognac – Saintes - Saujon et Royan. Bien que plus long en kilométrage le temps de trajet sera le même, le trajet de Royan à Paris serait de 3h.

Le TGV roulera à 320 km/h entre Poitiers et Angoulême
120 km/h entre Saintes et Saujon, comme actuellement
100 km/h entre Saujon et Royan

Il y a un accord avec l'état, la région Poitou-Charentes, et CG17 : **Projet entre 120 et 150 millions d'€** :

- 35 à 40 millions d'€ : Etat
- 65 millions d'€ : Région Poitou-Charentes
- le reste : Cg16 et CG17
- Participation symbolique demandée à la Communauté d'Agglomération de Cognac, d'Angoulême, de Saintes et de Royan

S'il ce projet est signé avec l'état avant le mois de juin, dans le cadre du contrat de plan Etat – Région 2014-2020, on peut envisager une mise en service prévue en 2018.

Electrification qui fera qu'il y aura seulement 1 à 2 TGV l'hiver et 1 peu plus en WE toute l'année et plus l'été.

On ne gagnera pas de vitesse puisque entre Angoulême Royan, même vitesse qu'actuellement mais pas de coupure pour la clientèle touristique qui vient à Saujon et Royan.

L'objectif est de faire à Saujon comme à Surgères : Saujon avec la possibilité de parking autour de la gare, permettrait de desservir autour de Saujon mais aussi La Tremblade, Oléron et Royan avec des échanges par autocars.

Pour Saujon et Royan : projet de faire des parkings comme à Surgères, pour faire des échanges en autocars, vers Oléron, Royan.

... »

Fin de l'extrait de la communication de Dominique Bussereau .